



Parcoursup 2026 en 3 étapes

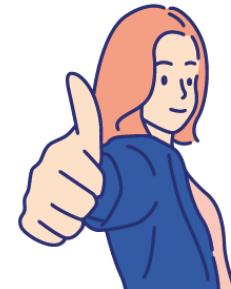
Tout ce qu'il faut savoir pour préparer et réussir mon entrée dans l'enseignement supérieur



1 seule procédure

1 seul dossier

1 seul calendrier



parcoursup.gouv.fr

Le calendrier 2026 en 3 étapes



Parmi les 25 000 formations dispensant des diplômes nationaux et d'établissements

○ Des formations sous statut étudiant

○ Formations dites « non sélectives »

les différentes licences (dont les licences « accès santé »), les licences professorat des écoles (LPE) et les parcours d'accès aux études de santé (PASS)

○ Formations dites « sélectives »

les classes prépa, BTS, BUT (Bachelor universitaire de technologie), formations en soins infirmiers (en IFSI) et autres formations paramédicales, formations en travail social (en EFTS), écoles d'ingénieur, de commerce et de management, Sciences Po/ Instituts d'Études Politiques, écoles vétérinaires, formations aux métiers de la culture, du sport, etc

○ Des formations sous statut apprenti (en alternance)

👉 Certaines formations privées ne sont pas présentes sur Parcoursup > soyez vigilants



Les modalités d'examen affichés pour chaque formation

Dans les formations sélectives (classes prépa, BUT, BTS, écoles, IFSI, etc.)

L'admission se fait sur dossier et, dans certains cas, en ayant recours, en plus ou en lieu et place du dossier, à des épreuves écrites et/ou orales dont le calendrier et les modalités sont affichés aux candidats (rubrique « consulter les modalités de candidature »).

Dans les formations non sélectives (licences, LPE et PASS)

Un lycéen peut **accéder à la licence de son choix à l'université, dans la limite des capacités d'accueil** : si le nombre de vœux reçus est supérieur au nombre de places disponibles, la commission d'examen des vœux étudie les dossiers et vérifie leur adéquation avec la formation demandée afin de les classer.

L'université peut conditionner l'admission (réponse « oui-si ») d'un candidat au suivi d'un dispositif de réussite (remise à niveau, tutorat, etc.) afin de l'aider et de favoriser sa réussite.

2

19 janvier 2026 > 12 mars 2026 > 1^{er} avril 2026 Je m'inscris pour formuler mes vœux

TOUT AU LONG DU 2^e TRIMESTRE 2026

Je poursuis ma réflexion avec mes professeurs principaux et je participe aux **journées portes ouvertes** des établissements d'enseignement supérieurs et aux **salons d'orientation**.

DU 19 JANVIER AU 12 MARS 2026

- Je m'inscris sur **Parcoursup** pour créer mon dossier candidat.
- **Je formule mes vœux : jusqu'à 10 vœux** (avec possibilité de sous-vœux selon les formations) et 10 vœux supplémentaires pour les formations en apprentissage.

Jeudi 12 mars 2026 : dernier jour pour formuler mes vœux.

MERCREDI 1^{er} AVRIL 2026

Dernier jour pour finaliser mon dossier candidat avec les éléments demandés par les formations et **confirmer chacun de mes vœux**.



FÉVRIER – MARS 2026

2^e conseil de classe: chaque vœu que je formule fait l'objet d'une **fiche Avenir** comprenant les appréciations de mes professeurs et l'avis du chef d'établissement.

Des vidéos tutorielles sont proposées sur **Parcoursup** pour vous guider à chaque étape

AVRIL – MAI 2026

Chaque formation que j'ai demandée organise une commission pour examiner ma candidature à partir des critères généraux d'examen des vœux qu'elle a définis et que j'ai consultés sur sa fiche détaillée via Parcoursup.

S'inscrire sur Parcoursup à partir du 19 janvier 2026

1. CRÉER UN COMPTE

Les candidats doivent d'abord se créer un compte Parcoursup, en utilisant une adresse email valide et régulièrement utilisée et un mot de passe.

Les lycéens doivent créer leur compte Parcoursup en utilisant l'adresse mail précédemment transmise au lycée. En cas de doute contactez la scolarité de votre établissement.

2. CRÉER SON DOSSIER

Une fois le compte créé, les lycéens se connectent pour commencer la création de leur dossier candidat.

Vous aurez besoin de renseigner votre INE (identifiant national élève pour tous les lycéens). Il est présent sur les bulletins scolaires ou le relevé de notes des épreuves du baccalauréat.

[IMPORTANT] Renseignez un numéro de téléphone portable pour recevoir les alertes envoyées par la plateforme.

[CONSEIL AUX PARENTS OU TUTEURS LÉGAUX] Vous pouvez également renseigner votre email et numéro de portable dans le dossier de votre enfant pour recevoir messages et alertes Parcoursup. Vous pourrez également recevoir de la part des formations qui organisent des épreuves écrites/orales le rappel des échéances à respecter

Formuler librement vos vœux sur Parcoursup

- > **Jusqu'à 10 vœux et 10 vœux supplémentaires pour des formations en apprentissage**
- > Pour des **formations sélectives** (Classes prépa, STS, IUT, écoles, IFSI, IEP, etc.) et **non sélectives** (licences, PE ou PASS/LAS)
- > **Lorsque la formation l'a demandé, le vœu doit être expressément motivé** : en quelques lignes, le lycéen explique ce qui motive son vœu. Il est accompagné par son professeur principal
- > **Des vœux qui n'ont pas besoin d'être classés** : aucune hiérarchisation pour éviter toute autocensure
- > **La date de formulation des vœux n'est pas prise en compte** pour l'examen du dossier
- > **Des vœux qui ne sont connus que de vous** : la formation ne connaît que le vœu qui la concerne

Conseil : diversifiez vos vœux et évitez impérativement de n'en formuler qu'un seul

Focus sur les vœux multiples

- **Un vœu multiple est un regroupement de plusieurs formations similaires**
(ex : le vœu multiple BTS ESF « Economie Sociale et Familiale » qui regroupe toutes les formations de BTS «ESF » à l'échelle nationale).
- **Un vœu multiple compte pour un vœu** parmi les 10 vœux possibles.
- **Chaque vœu multiple est composé de sous-vœux qui correspondent chacun à un établissement différent.** Vous pouvez choisir un ou plusieurs établissements, sans avoir besoin de les classer.
- **Sauf exception (PASS Ile-de-France), il n'y a pas de vœu multiple pour les licences**

À noter : Il n'est possible de sélectionner que 5 vœux multiples maximum pour les filières IFSI, orthoptie, audioprothèse et orthophonie qui sont regroupées au niveau territorial.

Les formations dont le nombre de sous-vœux est limité à 10 par vœu multiple dans la limite de 20 sous-vœux au total :

- **Les BTS et les BUT** regroupés par **spécialité à l'échelle nationale**
- **Les DN MADE** regroupés par **mention à l'échelle nationale**
- **Les DCG** (diplôme de comptabilité et de gestion) regroupés à **l'échelle nationale**
- **Les classes prépas** regroupées **par voie à l'échelle nationale (spécificité de l'internat)**
- **Les EFTS** (Établissement de Formation en Travail Social) regroupés par **diplôme d'État à l'échelle nationale**
- **Les DNA** (diplôme national d'art) proposés par les écoles d'art du ministère de la culture regroupés **par mention à l'échelle nationale**

Les formations dont le nombre de sous-vœux n'est pas limité :

- **Les IFSI** (Instituts de Formation en Soins Infirmiers) et **les instituts d'orthophonie, orthoptie et audioprothèse** regroupés à l'échelle territoriale.

Rappel : limitation à 5 vœux multiples maximum par filière

- **Les écoles d'ingénieurs et de commerce/management** regroupées en réseau et qui recrutent sur concours commun
- **Le réseau des Sciences Po / IEP** (Aix, Lille, Lyon, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg et Toulouse) et **Sciences Po / IEP Paris**
- **Les parcours spécifiques "accès santé" (PASS) en Ile-de-France** regroupés à l'échelle régionale
- **Le concours commun des écoles nationales vétérinaires**

Vous demandez un BTS « Electrotechnique » dans 7 établissements différents

→ Dans votre dossier, ces demandes comptent pour 1 vœu (le BTS) et 7 sous-vœux (les établissements) qui sont décomptés dans la limite des 20 sous-vœux autorisés.

Le regroupement d'instituts de formation en soins infirmiers (IFSI) de l'Université de Tours propose 13 instituts. Vous demandez 8 instituts au sein de ce regroupement :

→ Dans votre dossier, ces demandes comptent pour 1 vœu (le regroupement d'IFSI) et 8 sous-vœux (les instituts) qui ne sont pas décomptés des 20 sous-vœux autorisés.

À noter : assurez-vous, dans votre dossier Parcoursup, un compteur de vœux permet de suivre les vœux multiples et sous-vœux formulés.

Pour les formations sélectives (BTS, BUT, IFSI, écoles, etc.)

- > **Il n'y a pas de secteur géographique.** Les lycéens peuvent faire des vœux pour les formations qui les intéressent où qu'elles soient, dans leur académie ou en dehors.

Pour les formations non-sélectives (licences, LPE, PASS)

- > Les lycéens peuvent faire des vœux pour les formations qui les intéressent dans leur académie ou en dehors. Lorsque la licence ou le PASS est très demandé (Droit, PASS, LAS, PE, STAPS, Psychologie), **une priorité au secteur géographique (généralement l'académie) s'applique** : un pourcentage maximum de candidats résidant en dehors du secteur géographique est alors fixé par le recteur.
- > L'appartenance ou non au secteur est **affichée aux candidats**. Les pourcentages fixés par les recteurs seront affichés sur Parcoursup avant le début de la phase d'admission.

Point d'attention : pour les licences, les statistiques sur l'admission des lycéens de terminale au cours des 3 années passées (rubrique « Visualiser les chiffres d'accès à la formation ») sont celles des candidats qui étaient prioritaires pour le secteur de recrutement de la licence.

Focus sur les vœux en apprentissage

- Jusqu'à 10 vœux en apprentissage**, en plus des 10 autres vœux autorisés
- Pas de date limite pour formuler des vœux en apprentissage** (pour la majorité des formations en apprentissage)
- Une rubrique spécifique dans votre dossier pour vos vœux en apprentissage**

Rappel

Les centres de formation en apprentissage ont pour mission d'accompagner les candidats en apprentissage pour trouver un employeur et signer un contrat d'apprentissage.

Retrouvez des conseils pour trouver un employeur sur parcoursup.gouv.fr

Dernier jour pour formuler vos vœux :
Jeudi 12 mars 2026

(23h59 heure de Paris)



Dernier jour pour compléter votre
dossier et confirmer vos vœux :
mercredi 1^{er} avril 2026

(23h59 heure de Paris)



Finaliser son dossier et confirmer ses vœux

Pour que les vœux saisis deviennent définitifs sur Parcoursup, les candidats doivent obligatoirement :

Compléter leur dossier :

- > rubrique « préférence et autres projets »
- > Lettre de motivation par vœu **uniquement lorsque la formation l'a demandée**
- > pièces complémentaires demandées par certaines formations
- > rubrique « activités et centres d'intérêt » (facultative)

Confirmer chacun de leurs vœux

Un vœu non confirmé avant le 1er avril 2026 (23h59 - heure de Paris)
ne sera pas examiné par la formation

Tableau de bord

Vœux

Vœux en apprentissage

Vœux en phase complémentaire

Autres projets

Secteurs licences

Année de césure

Vœux



Tableau de bord

Vœux et sous-vœux formulés sous statut étudiant

- ★ 10/10 vœux
- ☆ 3/20 sous-vœux

★ Vœu multiple national : BUT - Production - Génie mécanique et productique

☆ Institut Universitaire de Technologie de Reims (51)

BUT - Génie mécanique et productique

Type

BUT

Info

DOSSIER INCOMPLET
OU NON CONFIRMÉ

Etat

Dossier électronique. Pas de dossier papier à envoyer.

Attention : le vœu doit être confirmé au plus tard le 02 avril 23h59 (heure de Paris).

[Voir le détail](#)

[Voir le détail](#)

★ Université de Tours
Licence - Portail Economie



Je teste mes connaissances

- [Quiz : Formulation des vœux](#)
- [Quiz : Confirmation des vœux](#)
- [Quiz : Examen des vœux](#)

Tableau de bord

Vœux

Vœux en apprentissage

Vœux en phase complémentaire

Autres projets

Secteurs licences

Année de césure

Consultation d'un vœu

Institut Universitaire de Technologie de Reims (51)

BUT - Génie mécanique et productique



Vous faites partie du taux de candidats boursiers.



Confirmation

Vous devez confirmer ce vœu au plus tard le 02 avril 23h59 (heure de Paris).

Confirmer

Suppression

Pour supprimer ce vœu, cliquez sur le bouton.

Supprimer

Vœu

Fiche formation

Lettre de motivation

Lettre de motivation en ligne à renseigner

Saisir

Saisie des bulletins

La saisie des bulletins scolaires en ligne est complète pour cette formation.

- **La rubrique Activités et centres d'intérêt** une rubrique facultative pour mettre en valeur vos compétences, vos expériences et engagements
 - **La lettre de motivation** quand elle est demandée par la formation
 - **Les pièces spécifiques ou formulaires** demandés par certaines formations sélectives
 - **La fiche Avenir** renseignée par les enseignants et le proviseur de votre lycée consultable à partir du 2 juin 2026.
-
- **Les bulletins scolaires et notes du baccalauréat :**
 - **De l'année de première** : bulletins scolaires et notes des épreuves anticipées de français et celles au titre du contrôle continu du baccalauréat (pour les lycéens généraux et technologiques)
 - **De l'année de terminale** : bulletins scolaires des 1er et 2e trimestres (ou 1^{er} semestre)
 - **Des informations sur votre parcours spécifique**
 - parcours en sections européennes ou binationales ou bac français international (BFI)
 - participation aux cordées de la réussite
 - certification des compétences numériques (Pix)

3

2 juin 2026 > 11 juillet 2026

Je reçois les réponses des formations et je décide

MARDI 2 JUIN 2026 — DÉBUT DE LA PHASE D'ADMISSION PRINCIPALE. C'EST LE MOMENT DE FAIRE VOS CHOIX.

Je consulte les réponses des formations sur la plateforme.

Je reçois les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu. Puis j'y réponds dans les délais indiqués par la plateforme.

Entre le vendredi 5 juin et le lundi 8 juin 2026 inclus : je classe mes vœux en attente.

MARDI 7 JUILLET 2026

Résultats du baccalauréat.

Après les résultats du bac, j'effectue mon inscription auprès de l'établissement que j'ai choisi.



SAMEDI 11 JUILLET 2026 — FIN DE LA PHASE PRINCIPALE

Dernier jour pour accepter une proposition reçue lors de cette phase.

JEUDI 11 JUIN 2026

La phase d'admission complémentaire est ouverte. Jusqu'au 10 septembre, je peux formuler **jusqu'à 10 nouveaux vœux** dans les formations qui ont encore des places disponibles.



À PARTIR DU 1^{er} JUILLET 2026

Accompagnement personnalisé des candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission par les commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES).



Les candidats sont alertés, le matin, dès qu'ils reçoivent une proposition d'admission

- par SMS sur leur téléphone portable
- par mail dans leur messagerie personnelle (une adresse mail valide et régulièrement consultée et un numéro de portable ont été demandés au moment de l'inscription)
- dans la messagerie intégrée au dossier candidat sur Parcoursup

À noter : il n'y a pas d'application mobile dédiée, l'application est compatible avec les smartphones. Cependant il est toujours conseillé d'interagir avec son dossier depuis un ordinateur.

À savoir

Les parents sont également prévenus lorsqu'ils ont renseigné leur adresse mail et leur numéro de portable dans le dossier Parcoursup de leur enfant.

Comment répondre aux propositions d'admission ?

Mon profil Ma scolarité Mes vœux Mon admission Pour vous aider

Dossier n°

Vœux : réponses des formations

Attestation



3 propositions auxquelles vous devez répondre

Afficher ▾



5 vœux en attente

Afficher ▾



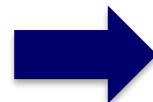
2 vœux refusés

Afficher ▾

Quelles réponses de la part des formations ?

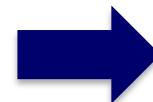
Formations sélectives (BTS, BUT, classe prépa, IFSI, écoles, etc.)

Oui
(proposition d'admission)



Le candidat accepte la proposition ou y renonce avant la date limite indiquée

En attente d'une place



Le vœu en attente est maintenu d'office. Lorsque le candidat accepte une proposition, la plateforme lui demande d'indiquer les vœux en attente qu'il souhaite conserver

Non



Le candidat peut demander à la formation les raisons de cette décision
La marche à suivre est explicitée dans son dossier, en face du vœu

Quelles réponses de la part des formations ?

Formations non sélectives (licences, LPE, PASS)

Oui
(proposition d'admission)



Le candidat accepte la proposition ou y renonce avant la date limite indiquée

OUI-SI (*)
(proposition d'admission)



Le candidat accepte la proposition ou y renonce avant la date limite indiquée

En attente d'une place



Ce vœu en attente est maintenu d'office. Lorsque le candidat accepte une proposition, la plateforme lui demande d'indiquer les vœux en attente qu'il souhaite conserver

* Oui-si : le candidat est accepté à condition de suivre un parcours de réussite (remise à niveau, tutorat..)

> **Le candidat reçoit une seule proposition d'admission et il a des vœux en attente :**

- Il accepte la proposition (ou y renonce). Il doit en même temps indiquer le(s) vœu(x) en attente qu'il souhaite conserver
- S'il accepte définitivement la proposition, cela signifie qu'il renonce à tous ses autres vœux. Il consulte alors les **modalités d'inscription administrative** de la formation acceptée.

> **Le candidat reçoit plusieurs propositions d'admission et il a des vœux en attente :**

- Il ne peut accepter qu'**une seule proposition à la fois**.
 - En faisant le choix de la proposition qui a sa préférence, il libère des places pour d'autres candidats en attente.
 - Lorsque les propositions ont des dates d'échéance différentes, s'il hésite, il peut d'abord accepter la proposition d'admission ayant l'échéance de date la plus proche et pour celles dont les dates limites ne sont pas arrivées à échéance, se donner un **délai de réflexion** (bouton « réfléchir ») jusqu'à la date limite de réponse indiquée pour chacune de ces autres propositions.
- Il peut indiquer le(s) vœu(x) en attente qu'il souhaite conserver.
- S'il accepte définitivement une proposition, cela signifie qu'il renonce aux autres vœux. Il consulte alors les **modalités d'inscription administrative** de la formation acceptée.

Oui-si, c'est une **proposition d'admission avec un dispositif d'accompagnement intégré à la formation**, proposé pour l'essentiel par les licences non sélectives à l'Université

Objectif : aider les étudiants à réussir leur licence

Pour découvrir le dispositif proposé par l'université > cliquer sur le **bouton « infos sur le oui-si »** en face de la proposition dans votre dossier. Les dispositifs sont variés :

- accompagnement méthodologique,
- modules de remise à niveau dans certaines matières,
- tutorat individualisé ou collectif avec un enseignant ou un étudiant tuteur.

Cet accompagnement peut être **programmé sur la durée de la Licence en 3 ans ou, dans certains cas, sur 4 ans** pour permettre à l'étudiant d'avancer à son rythme et réussir sa 1^{ère} année en 2 ans avec des bases solides.

À savoir : 26 000 étudiants inscrits en oui-si en 2024-2025

Une visualisation des indicateurs du classement

Voir mon rang de classement

Indicateurs sur le classement de la formation

The diagram illustrates ranking indicators for two years: 2024 and 2025. It features two vertical bars, one for each year. The 2024 bar has three points: 'Rang du dernier candidat appelé (*)' at 185, 'Rang du dernier candidat appelé aujourd'hui' at 68, and 'Rang du dernier candidat classé' at 266. The 2025 bar has two points: 'Rang du dernier candidat appelé' at 68 and 'Mon rang de classement' at 218. Arrows point from the 2024 values to the 2025 values.

2024

Rang du dernier candidat appelé (*)
185

Rang du dernier candidat appelé aujourd'hui
68

Rang du dernier candidat classé
266

2025

Rang du dernier candidat appelé
68

Mon rang de classement
218

Note de lecture

Le classement correspond à l'ordre dans lequel la formation a classé les candidats.
Mon rang de classement est fixe.
Le rang du dernier candidat appelé en 2025 est actualisé tous les jours (même s'il peut ne pas changer d'un jour sur l'autre).
Pour estimer mes possibilités d'être admis, je dois comparer mon rang de classement avec celui du dernier appelé en 2024.

En savoir plus: [Quiz « Liste d'attente »](#)

(*) Attention, ce rang peut varier d'une année sur l'autre.

Conseil

comparer sa position dans le classement et celle du dernier candidat admis en 2025

>> une manière d'estimer les possibilités d'être admis

- **Objectif** : accélérer le processus de choix pour réduire les listes d'attente et le sentiment d'attente
- **Qui est concerné** ? Tous les candidats de la phase principale qui ont des vœux en attente au 5 juin (avec ou sans proposition d'admission acceptée) et qui souhaitent les conserver (en tout ou partie).

Les candidats concernés recevront des informations et rappels par mail et sms.

Pour les candidats qui auront déjà accepté une proposition d'admission, elle leur reste bien-sûr acquise et ils n'auront aucune action à faire pour la conserver.

- **Quelle stratégie** ? Classer ses vœux en fonction de ce que l'on préfère vraiment : **pas besoin de faire de stratégie compliquée**.

La question à se poser : « si je suis accepté, est-ce que je veux rejoindre cette formation ? »

La réponse « **candidature retenue sous réserve de contrat** » signifie que la candidature a été sélectionnée et que pour être effectivement admis le candidat doit avoir signé un contrat d'apprentissage avec un employeur.

La **proposition d'admission n'est déclenchée qu'après enregistrement du contrat signé sur Parcoursup par le CFA**.

> > Faire ses recherches d'employeur sans tarder en consultant :

- Le site [La bonne alternance depuis son dossier](#) pour trouver les entreprises qui recrutent régulièrement des apprentis
- **Nos conseils** pour trouver un employeur sur [Parcoursup.gouv.fr](#)

Les CFA et les établissements qui vous intéressent doivent également vous aider, **ils peuvent être contactés directement**.

➤ **Quand ?**

- **Du 11 juin au 10 septembre 2026**
- Une réelle opportunité : en 2025, 80 000 candidats ont reçu une proposition d'admission dans une formation de leur choix.

➤ **Pour qui ?**

- En priorité les candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission
- Les autres candidats concernés par la phase complémentaire

➤ **Comment formuler des vœux ?**

- Accès à la phase complémentaire à partir du dossier Parcoursup
- Une actualisation quotidienne des formations ayant des places disponibles
- **10 vœux maximum** pour des formations sélectives ou non sélectives
- Quelques règles spécifiques pour la formulation des vœux en phase complémentaire

L'inscription administrative dans la formation choisie

Après **avoir accepté définitivement la proposition d'admission de son choix et après avoir eu ses résultats au baccalauréat**, le lycéen procède à son inscription administrative.

L'inscription administrative se fait **directement auprès de l'établissement choisi** et pas sur Parcoursup.

Les modalités d'inscription sont propres à chaque établissement :

- Consulter les modalités d'inscription indiquées dans le dossier candidat sur Parcoursup.
- **Respecter la date limite indiquée par l'établissement** : l'essentiel des inscriptions en juillet et les autres fin août 2026
- Si le futur étudiant s'inscrit dans une formation en dehors de Parcoursup, il doit **obligatoirement** remettre une attestation de désinscription ou de non inscription sur Parcoursup, qu'il télécharge via la plateforme.

Un lycéen peut demander une césure directement après le bac : possibilité de suspendre temporairement une formation afin d'acquérir une expérience utile pour son projet de formation (partir à l'étranger, réaliser un projet associatif, entrepreneurial etc.)

- > **Durée la césure** : d'un semestre à une année universitaire
- > **Demande de césure à signaler lors de la saisie des vœux sur Parcoursup** (en cochant la case « césure »).

À savoir : le service militaire volontaire prendra la forme d'une césure pour ceux qui poursuivent des études supérieures

- > **L'établissement prend connaissance de la demande de césure après que le lycéen a accepté définitivement la proposition d'admission** > Le lycéen contacte la formation pour s'y inscrire et savoir comment déposer sa demande de césure
- > **La césure n'est pas accordée de droit** : une lettre de motivation précisant les objectifs et le projet envisagés pour cette césure doit être adressée au président ou directeur de l'établissement
- > **À l'issue de la césure, l'étudiant pourra réintégrer la formation s'il le souhaite sans repasser par Parcoursup ; il peut aussi candidater sur Parcoursup en valorisant son expérience**

Des services pour vous aider et répondre à vos questions

- **Le numéro vert 0 800 400 070**
(en complément du numéro vert accessible depuis l'Outre-mer et l'étranger, des numéros spécifiques pour l'Outre-mer indiqués sur le site parcoursup.gouv.fr)
- **La messagerie contact** depuis le dossier Parcoursup
- **Les réseaux sociaux (Instagram, X, Facebook, TikTok, Linkedin, Youtube)** pour suivre l'actualité de Parcoursup et recevoir des conseils
- **Le canal d'actualité Parcoursup info sur Whatsapp** pour être informés des dates clés, des informations pratiques et des outils essentiels pour réussir son orientation post bac.
Pensez à activer les notifications pour recevoir toutes les informations.
- **Des tutos vidéos, des quiz et une FAQ très riche (avec un moteur de recherche intégré)**
- **Un site d'entraînement** pour vous préparer à la phase d'admission

Autres ressources :

- Padlet du CIO de Chartres (lien sur le site du lycée)
- Les Journées Portes Ouvertes et salons virtuels
- Les MOOC
- Guide national « après bac » rentrée 2026 sur www.onisep.fr
- Les live de Parcoursup

Au lycée :

Mme Frain : lundi matin et vendredi toute la journée
Mme Sibade : mardi matin et jeudi toute la journée

Prise de rendez-vous à la vie scolaire 02.37.18.78.00

Au CIO de Chartres :

Situé dans l'enceinte du Lycée Jehan de Beauce
Mme Frain : jeudi toute la journée
Mme Sibade : le mardi après-midi

Sur rendez-vous au 02.38.83.49.96

Parcoursup.gouv.fr

Instagram icon Facebook icon @parcoursupinfo

X icon Instagram icon Facebook icon @etudiantgouv

X icon @parcoursup_info

Twitter icon @parcoursup info